

infos LOCATAIRES

Résidence Lucie-Aubrac, Saint-Denis

L'Office adopte un Plan Ambition Environnement, pour accélérer sa transition écologique et sociale

L'urgence climatique et l'affaiblissement de la biodiversité appellent à des solutions concrètes et un réel volontarisme. À l'instar de notre collectivité de rattachement, Plaine Commune, qui a voté l'état d'urgence climatique, Plaine Commune Habitat se doit d'agir pour la transition écologique. Acteurs du territoire qui loge près de 55 000 habitant-es, notre responsabilité nous engage pour les protéger des crises d'aujourd'hui et de demain. À notre échelle, nous pouvons avoir un réel impact. C'est le sens de ce Plan Ambition Environnement.



Ce Plan a été adopté par le Conseil d'Administration de l'Office le 11 janvier 2023. **Il s'élève, rien que pour la réhabilitation, à 100 millions d'euros d'ici 2030, pour 4 000 logements.** Notre principal levier repose sur l'accélération de la rénovation énergétique, pour des logements durables, abordables et de qualité. Beaucoup a déjà été fait

puisque seulement 92 logements de notre parc sont des « passoires thermiques » (étiquettes F et G). Notre réseau de chaleur couvre près de deux-tiers de notre parc de logements, la reconquête d'espaces de pleine terre sur les surfaces bétonnées est déjà une réalité. Néanmoins, nous souhaitons aller plus loin.

Le logement social est un secteur dans lequel les enjeux environnementaux se conjuguent étroitement avec la question du pouvoir d'achat des locataires. La mobilisation de l'Office sur ce sujet est donc une responsabilité sociale, c'est un moyen déterminant pour agir sur le montant des charges des familles qui habitent notre patrimoine. **Sans action spécifique, la facture énergétique des locataires pourrait tripler d'ici à 2050.** Cela représente un surcoût d'environ 1 100 €/an/logement. Les pistes d'actions qui s'offrent à nous sont nombreuses et diversifiées : modes constructifs sobres en carbone, travaux d'isolation, qualité de la maintenance des systèmes de chauffe, sensibilisation aux pratiques économes, véhicules de services « propres », accompagnement des mobilités douces, végétalisation, tri des déchets, recyclage... Nous souhaitons faire émerger et accompagner des initiatives nouvelles au service des habitant-es et avec votre participation.



Adrien Delacroix,
Président de Plaine
Commune Habitat

Avec ce Plan Ambition Environnement, notre ambition est claire : nous voulons un Office solidaire et respectueux du vivant, un Office social et écologique pour faire face aux défis qui nous attendent et pour cela nous avons besoin de toutes et tous.



Place à l'action : des premières actions attendues dès 2023

Le Plan Ambition Environnement de l'Office fait partie intégrante de la démarche d'amélioration de la qualité. En ce sens, il s'intègre dans l'effort constant de l'Office de répondre aux besoins du territoire.

Le Plan se compose d'une cinquantaine d'actions, qui s'articulent autour de trois grands volets :

1. Rendre le parc de logements de l'Office efficace et résilient face au défi climatique
2. Promouvoir la sobriété pour adapter les modes de vie aux enjeux environnementaux
3. Être un Office exemplaire dans nos modes de faire

Ce Plan Ambition Environnement est amené à évoluer au fur et à mesure de la construction des projets et des expérimentations qui seront menées en faveur de la préservation de l'environnement.

Quelques exemples d'actions concrètes mises en œuvre par l'Office en 2023 :

- Notre ambition passe de 1 300 à 4 000 logements réhabilités pour un investissement de 100 millions d'euros, d'ici à 2030
- L'opération Confluence, à Saint-Denis, dont la livraison est prévue en septembre 2023, porte une attention particulière sur les **eaux pluviales**, et des exigences accrues pour la **qualité de l'air intérieur et l'isolation phonique** dans les logements. Les bâtiments comportent aussi des toitures végétalisées.
- Le **jalon 2025 de la RE2020** sera appliqué aux chantiers qui démarrent, dans le cadre de la réduction des émissions de gaz à effets de serre
- La **charte du métabolisme urbain** de Plaine Commune sera appliquée pour le chantier de la réhabilitation de la résidence Franc-Moisin, à Saint-Denis

- Une **micro-forêt** sera créée pour végétaliser le patrimoine et créer un flot de fraîcheur. Des **jardins pédagogiques ou bacs potagers** vont voir le jour sur les sites des résidences Colombier-Pasteur à Pierrefitte-sur-Seine, Salvador-Allende et Simounet à Saint-Denis
- Une expérimentation de 4 locaux à ordures ménagères connectés à Salvador-Allende, à Saint-Denis, pour **rendre ludique le tri des déchets**
- La création d'une **ressourcerie** à La Courneuve et d'une **bricothèque** à la résidence Pierre-Sémard, à Saint-Denis
- La mise en place d'**ateliers de conduite et de réparation de vélos** à Villetaneuse et à Stains, et la **création de trois locaux à vélos** sur la résidence Salvador-Allende, à Saint-Denis
- Ou encore, le lancement de travaux pour aider l'Office à se doter d'une **stratégie d'achats responsables et durables**





Des capteurs de CO₂ sur le toit de la résidence La Saussaie à Saint-Denis, pour mesurer la qualité de l'air

Un capteur de CO₂ vient d'être installé sur le toit de la résidence de La Saussaie à Saint Denis, dans le cadre du projet européen ICOS-Cities Greendal-PAUL. Ce projet vise à développer des réseaux de mesures permettant d'observer et de vérifier les émissions de gaz à effet de serre, en installant de nouveaux capteurs sur les toits de hauts bâtiments.

Les capteurs posés permettront ainsi de fournir des données précises sur la qualité de l'air et d'évaluer les efforts à fournir pour atteindre la neutralité carbone, objectif que s'est fixé la France d'ici 2050. L'expérimentation devrait durer 4 ans.

Le projet PAUL est mené sur trois villes européennes : Paris intramuros et sa proche banlieue, Zurich et Munich. Le Laboratoire des Sciences du Climat et de l'Environnement et ses partenaires sont en charge de la maintenance de la station de suivi qui vient d'être posée sur le toit de La Saussaie.

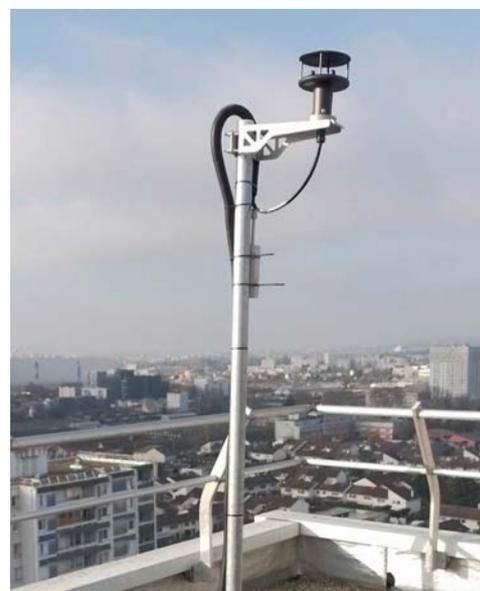
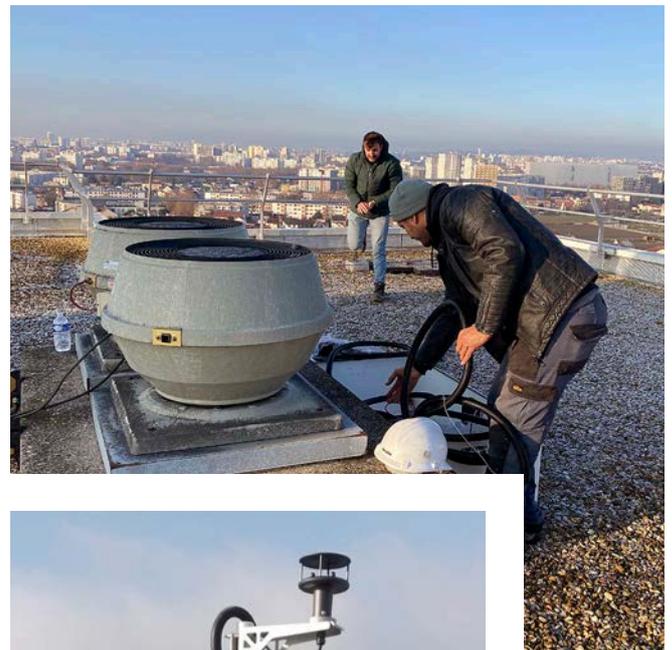
Un Plan élaboré en co-construction



Doriana Kostic, Directrice Projets, Stratégie et Organisation, revient sur les grandes étapes de la construction de cet ambitieux plan d'actions.

« Dès septembre 2020, Plaine Commune Habitat a réalisé son bilan carbone. Salarié-es, locataires, prestataires et partenaires ont été interrogé-es. Cela nous a permis d'identifier les marges de manœuvre, les freins, les envies et les leviers de mobilisation. Ce bilan a montré que l'Office émet 55 700 Tonnes de CO₂ par an, soit 180 A/R Paris-Marseille en voiture, 1 700 smartphones ou encore 47 200 livres de poche. À l'horizon 2050, Plaine Commune Habitat entend diviser par 2 ses émissions de gaz à effet de serre, tout en poursuivant son développement.

Afin de trouver des solutions réalistes et innovantes, au plus près des besoins du terrain, Plaine Commune Habitat a organisé plusieurs ateliers participatifs. Au cours d'un hackathon, des experts du Conseil Départemental, de la communauté d'agglomération Plaine Commune, de l'Union Sociale pour l'Habitat, de l'Agence Locale pour l'Énergie et le Climat de Plaine Commune et de la Région se sont réunis pour bonifier la stratégie de l'Office. »





Les bons réflexes au quotidien pour économiser de l'énergie

Quelques gestes simples à adopter peuvent vous permettre de moins consommer et vous aider à réduire votre facture.



Empêcher la chaleur de s'échapper de votre logement

Fermez les volets et tirez les rideaux la nuit. Fermez les portes des pièces peu chauffées. Placez un boudin au bas de la porte d'entrée. Évitez les radiateurs d'appoint qui consomment beaucoup d'énergie, et ne recouvrez pas vos radiateurs. Veillez néanmoins à ne jamais boucher les grilles d'aération et à bien aérer votre logement, quotidiennement.



Laver le linge et la vaisselle sans trop consommer

Lavez à 30 °C (c'est 3 fois moins d'énergie consommée qu'un lavage à 90 °C). Essorez le linge au maximum avant de le mettre au sèche-linge pour raccourcir le temps de séchage. Privilégiez le programme « éco » du lave-vaisselle (c'est jusqu'à 45 % moins d'électricité qu'un programme intensif). Évitez de faire tourner les appareils s'ils ne sont pas complètement remplis.



Cuisiner économe

Couvrez les casseroles pour raccourcir le temps de cuisson permet d'économiser 25 % d'électricité ou de gaz. Vous pouvez aussi couper les plaques électriques un peu avant la fin de la cuisson, et éviter d'ouvrir trop souvent la porte du four pour vérifier la cuisson. Enfin, si le nettoyage à la main du four ne suffit pas après son utilisation, démarrez la pyrolyse (le four est déjà chaud).



Éteindre la lumière en quittant une pièce



Éteindre tous les appareils en veille

Pour éteindre complètement vos appareils, utilisez une multiprise à interrupteur ou le bouton marche/arrêt de votre matériel. Pensez également à éteindre votre box internet quand vous ne l'utilisez pas.



Économiser l'eau

Réduisez le temps sous la douche, et choisissez le débit le plus faible lorsque vous tirez la chasse d'eau.

Stop aux fausses bonnes idées sur les économies d'énergie

- Non, je ne bouche pas les grilles d'aération
- Non, je n'allume pas mon four pour chauffer mon logement
- Non, je n'utilise pas de chauffage d'appoint
- Non, je n'éteins pas mon ballon d'eau chaude si je m'absente pour la journée

Le saviez-vous ?

- Les appareils en veille représentent jusqu'à 10 % de votre facture d'électricité (hors chauffage et eau), soit 80 €/an.
- Dégivrer régulièrement son congélateur vous fait économiser jusqu'à 30 % d'électricité
- Privilégiez une température entre 4 et 5 °C pour le réfrigérateur et -18 °C pour le congélateur. Chaque degré en moins, c'est 5 % d'énergie en plus.
- Une box internet allumée 24h/24 consomme autant qu'un réfrigérateur.